

CIBLE

Solidaires ?

Comme toutes les luttes sociales qui se mènent actuellement en France, celle des travailleurs « sans papiers » mérite le soutien. Les irréguliers qui travaillent dans la restauration, le bâtiment, le nettoyage... ont raison de se révolter car ils sont victimes d'une aberration administrative (ils paient impôts et cotisations sociales) et, très souvent, de l'exploitation éhontée de patrons qui savent que cette catégorie d'employés ne peut pas protester. Mais il est maintenant démontré que la servitude individuelle s'efface dans l'action collective.

Il faut que ces salariées obtiennent leur régularisation, comme la réglementation française le permet. Mais il faut aussi se méfier de la soudaine bienveillance de patrons qui demandent la régularisation de personnes qu'ils employaient illégalement. Certains souhaitent sincèrement aider celles et ceux qu'ils emploient. Mais l'attitude de ces patrons solidaires serait encore plus admirable s'ils s'engageaient à ne pas payer leurs salariées au-dessous du salaire minimum et à rétribuer leurs heures supplémentaires – ce qui est loin d'être toujours le cas.

La solidarité ne se partage pas.

PERSPECTIVES

La France et ses atouts

Europe

**Le mythe
Jean Monnet**

p. 6-7

NAR

**Notre
27^e Congrès**

p. 10/11

Vertu d'intransigeance

On n'en finit pas d'écrire l'histoire de la Résistance. Fort de ce constat, un colloque d'historiens a tenté de trouver une méthode de recherche qui puisse satisfaire le plus grand nombre d'acteurs et de témoins.

Les médias sont remplis de référence à la période de la Résistance, que ce soit sous la forme d'un documentaire, mêlant images d'archives à la fiction, récemment diffusé à la télévision ou bien de romans à très gros tirages tentant de restituer le quotidien des *hommes de l'ombre*. Les récupérations politiques, autour de la dernière lettre de Guy Môquet, avant que le pouvoir n'organise – étrangement – le lendemain même de ce qui a été une défaite électorale pour lui, l'hommage national à son dernier *Poilu* de la Grande Guerre, ne troublent qu'un peu plus le jeu.

Un colloque d'historiens, intitulé *Faire l'histoire de la Résistance* s'est réuni les 18 et 19 mars. Il nous permet d'y voir un peu plus clair sur les enjeux et les difficultés qu'ont toujours rencontrés, en fait, ceux qui souhaitaient restituer le passé.

L'œuvre historique avait commencé très paisiblement.

Très rapidement, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les premières publications, et, on peut le dire, les premières recherches ont eu lieu. C'est d'abord, bien entendu, dans l'hommage à ceux qui sont tombés pour la Libération de la patrie que les travaux ont été engagés. Souvent, ce sont les acteurs eux-mêmes qui décident de raconter. La création, dès 1944 et sous l'impulsion de l'État, de la *Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France* (C.H.O.L.F.) pose aussi les bases solides d'une enquête qui se charge de veiller à ce qu'aucune archive ne puisse disparaître.

Très vite, pourtant, les difficultés arrivent. Les méandres par lesquels est passée la mémoire des *années noires* sont largement étudiés, aujourd'hui, dans les lycées, mais il faut toujours insister sur la grande division entre résistances gaulliste et communiste, pour comprendre tous les blocages auxquels doit faire face la re-

cherche historique, quand éclate la guerre froide, puis quand de Gaulle revient au pouvoir. La mémoire communiste de la Résistance se développe d'ailleurs en même temps que se constitue l'identité du groupe politique qu'elle constitue, dans l'immédiate après-guerre. Les enjeux qui accompagnent la manière dont est écrite l'histoire des mouvements communistes sont gigantesques, et l'on comprend toute l'attention que le Parti y a porté.

Le Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, qui succède à la C.H.O.L.F., à partir de 1952, doit, durant les presque trente années de son existence – jusqu'à la création de l'*Institut d'Histoire du Temps Présent* (I.H.T.P.) –, renoncer à certains projets de recherches, tant les oppositions restent prononcées entre anciens résistants. C'est tout de même ce Comité, qui, sous l'autorité d'Henri Michel, est à l'origine des travaux les plus sérieux sur la période de la Résistance. Par son réseau de

correspondants chargés de recueillir et de compiler les témoignages dans tous les départements français, le comité a permis l'émergence d'une nouvelle génération d'historiens, en lutte, souvent, contre le *veto sorbonnard* de certains anciens qui tiennent pour impossible une histoire immédiate. La croissance exponentielle du nombre d'universités, d'étudiants et de postes de chercheurs permet à la jeune génération, dans les années 1970 et 80 de s'imposer. Pas plus que leurs pairs, cependant, les professionnels de la recherche historique n'ont été épargnés par les difficultés.

Les anciens résistants, regrettent encore et toujours la froideur de cette histoire méthodique risquant de devenir insensible aux passions humaines. Jean-Louis Crémieux-Brilhac s'en est fait l'écho, au colloque de Lyon, en exprimant ses craintes de voir s'établir une distinction parfois trop poussée, entre résistances intérieure et extérieure. Un moment d'unanimité, entre historiens, anciens acteurs et simples témoins d'aujourd'hui a peut-être été approché au moment de l'évocation d'Alban Vistel, résistant de la région lyonnaise disparu en 1994. Ce dernier, dans ses écrits, depuis 1952, s'est toujours insurgé au nom de la *vertu d'intransigeance* (1), qui fait que l'on refuse tout calcul politique, retrouvant ainsi une position philosophique permettant d'asseoir toute légitimité. La légende, de cette manière, se réconcilie avec l'Histoire.

Christophe BARRET

(1) Expression utilisée pour la première fois dans *La Marseillaise*, en juillet 1944.

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : Vertu d'intransigeance - p.3 : Moches ! - Sarko, Fillon, Bertrand - p.4 : Thaçi - Rationaliser la réforme constitutionnelle - p.5 : Le vieil Israël - p.6/7 : Le mythe du père Monnet - p.8 : Dires et délires du Nul - p.9 : Dramaturgie des sexes - p.10/11 : Congrès de la NAR - p. 12 : Editorial : Les atouts de la France.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Moches ! Sarko, Fillon, Bertrand

Tout est moche dans l'affaire Ségolène Royal. Après dix ans de procédure, l'ancienne candidate a été condamnée pour licenciement abusif de deux assistantes qui avaient travaillé pour elle pendant trois semaines sans être payées.

C'est moche, parce que la somme demandée en contrepartie du travail effectué était minime. Au lieu d'aller devant les prud'hommes, puis devant les juges (en première instance, en appel, en cassation, en appel à nouveau) il n'était pas difficile de sortir de sa poche bien remplie quelques milliers d'euros... ou de renvoyer la facture au Parti socialiste pour dédommager les deux assistantes.

C'est moche, parce que Ségolène Royal, qui invoquait à tout bout de champ l'ordre juste pendant sa campagne se révèle sous les traits d'une minable *délinquante sociale* selon la formule de Jean-Pierre Raffarin qui a déclaré que sa rivale en Poitou-Charente était peut-être *croiyante* en matière de dialogue social, mais certainement pas *pratiquante*. Nous n'avons aucune estime pour l'ancien Premier ministre, mais on ne saurait lui reprocher de souligner ce comportement de petite patronne près de ses sous.

C'est moche, parce que l'entourage de l'ancienne candidate a hurlé comme si celui que nous appelions Bécassin égorgeait une blanche brebis. Si Ségolène voulait se mettre à l'abri des attaques personnelles, il ne fallait pas qu'elle commette de délit.

Le problème des hautes classes, de gauche comme de droite, c'est qu'elles n'ont plus conscience de violer les lois. Elles le paieront tôt ou tard, au comptant.

Jacques BLANGY

Dans le calendrier d'une mandature présidentielle, les renouvellements de Premier ministre marquent les changements de saison.

Sanction de l'échec d'une politique, signe d'usure du pouvoir ou, au contraire, hausse de popularité qui menacerait celle du Président, ces mutations ont aussi une fonction rituelle : créer l'impression - l'illusion ? - d'un printemps de l'initiative gouvernementale.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy saurait d'autant moins faire exception à la règle que les circonstances énumérées plus haut sont toutes réunies autour de François Fillon : échec d'une politique, usure d'une technique de gouvernement, et préjudice de sa présence pour le chef de l'État.

Échec d'une politique : on aura en quelques mois dynamité le contrat social sans perspective de redistribution des acquis : ni croissance, ni réduction de la dette, ni usage dynamique des déficits budgétaires, ni remise en cause promise des verrous que l'Europe monétaire fait peser sur les économies. Échec aussi flagrant d'une politique extérieure faite de gestulations cyclothymiques. Subversion de l'attitude traditionnelle face aux empires, allégeance à l'Otan, abandon de la politique d'équilibre au Moyen-Orient, effacement du rayonnement culturel de la France et dénis d'accueil des élites étrangères ; vaste malentendu sur l'immigration...

Usure aussi d'un mode de gouvernement où, dans un premier temps, le Président omniprésent supplante et humilie ses ministres et, dans un deuxième temps, fuit son devoir d'arbitrage et réduit le parlement au rôle de chambre d'enregis-

trement. Faillite d'un style de décisions par coups de boutoirs et reculades, assortis de mises en scènes narcissiques de tranches de vie émotionnelles accommodées à la sauce médiatique, culte du *gadget mode* à base de grands thèmes : Résistance, victimes du nazisme, religion...

L'échec de la majorité aux élections locales n'est pas seul à recommander un changement de cap : la baisse persistante de la popularité présidentielle assortie d'une hausse corrélative de la cote du Premier ministre, inquiète sérieusement l'Élysée. François Fillon en effet, à mesure que s'avère l'instabilité du Président, apparaît comme le brave qui garde la maison en maintenant le cap des promesses présidentielles. Il ose même les définir collégialement comme des « *engagements pris pendant la campagne avec Nicolas Sarkozy* ». Le *Revenu de solidarité active* de Martin Hirsch est son affaire, le protocole de l'entrevue avec Laks-hmi Mittal au sujet des suppressions d'emploi à l'usine d'ArcelorMittal à Gandrange est défini par ses soins, et en politique étrangère, c'est à lui de dissiper le flou quant la position française sur l'entrée de la Georgie et de l'Ukraine dans l'Otan. Le voilà devenu une moitié de président ! Fillon engrange les dividendes de son humiliation et les verse peu à peu à son compte : il campe à présent l'alter ego compassionnel, le grand frère qui témoigne au Président d'autant plus « *d'affection (...)* qu'il a subi ces derniers mois des attaques d'une telle violence qu'on ne peut qu'avoir envie de lui apporter son sou-

tien ». « *Quand j'embrasse, j'étouffe* », disait Jacques Chirac ; nous n'en sommes pas loin. Les relations du couple devraient donc éclater incessamment, n'était que l'Élysée remet cette échéance au terme de la présidence française à la tête de l'Union européenne. En attendant, les conjonctures iront bon train.

Le successeur présomptif le plus en vue est Xavier Bertrand, qui paraît d'ores et déjà piloter en double commande avec le Premier ministre. Le ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, qui fut le porte-parole du candidat Sarkozy, se prévaut comme Fillon de sa paternité dans les « *engagements pris pendant la campagne* ». Sa récente nomination de Secrétaire général adjoint de l'UMP - dont, faut-il le rappeler, le chef de l'État a gardé la présidence - montre la confiance que celui-ci accorde à ce bosseur perpétuellement souriant, négociateur finaud des régimes spéciaux de retraites, contre qui Christine Lagarde, Jean-François Copé et Fillon font cause commune, inquiets de la faveur dont jouit leur collègue auprès des députés UMP. La lutte se poursuivra donc - à fleurets mouchetés / poignards cachés - tandis que les enjeux politiques à venir demeureront tout aussi indiscernables. En effet, aucun prétendant n'osera avancer de programme autre que celui que Sarkozy mène à l'échec, la principale inconnue étant entièrement contenue dans ce que l'on nommera ici pudiquement les *dispositions particulières* de l'inconcevable personnage que la France a choisi pour Président.

Luc de GOUSTINE

Thaçi

Dans un livre publié en italien, (*La Caccia, la chasse*), Carla Del Ponte, ancien procureur du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, lance une accusation qui aurait déjà dû provoquer un énorme scandale en France et dans les autres pays directement impliqués au Kosovo :

Hashim Thaçi, ancien dirigeant de l'UCK (Armée de libération du Kosovo) et actuel Premier ministre du gouvernement albanophone de la province, aurait organisé pendant la guerre civile un trafic d'organes prélevés sur 300 Serbes prisonniers du groupe indépendantiste. On commençait par prélever un rein, puis plus tard le prisonnier était abattu afin que les chirurgiens de l'UCK puissent prélever d'autres organes. Tout était envoyé, via Tirana, à des cliniques de divers pays étrangers.

Bien entendu, Hashim Thaçi doit bénéficier de la présomption d'innocence. Mais les intellectuels et les grands médias qui ont dénoncé sans enquête préalable les crimes commis par des Serbes ne peuvent rester silencieux devant la gravité des accusations portées par l'ancien procureur contre l'ancien chef de guerre, qu'on appelait *Le Serpent* et contre les autres dirigeants de l'UCK.

Nous n'attendons rien du gouvernement français, qui a follement reconnu l'indépendance du Kosovo et félicité Hashim Thaçi. Mais nous attendons que MM. Garapon, Lévy et Glucksmann, entre autres, réclament une enquête internationale déjà demandée par les autorités russes et serbes. Il est probable que nous attendrons longtemps.

Annette DELRANCK

Rationaliser la réforme constitutionnelle

Le président de la République est prié d'être et de rester à sa place d'arbitre et de garant de l'essentiel. Le Gouvernement est prié, enfin, de déterminer et de conduire la politique de la nation. Le Parlement et les citoyens sont invités à se faire plus entendre.

Depuis la publication du rapport du *Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la V^e République*, présidé par Édouard Balladur, le projet de réforme constitutionnel a évolué.

La volonté de Nicolas Sarkozy et des partisans du régime présidentiel de faire graver dans le marbre, la possibilité pour le président de la République de déterminer la politique de la nation, n'aura pas résisté à la démonstration d'éminents constitutionnalistes, selon laquelle, on ne peut, dans un régime parlementaire, gouverner personnellement, sans être politiquement responsable devant le Parlement.

Dès lors que cette modification de l'article 20 de la Constitution n'est plus à l'ordre du jour, tous les défenseurs de la lettre et de l'esprit de la V^e République sont désormais confortés et doivent exiger que le président de la République ne s'outrepasse pas ses prérogatives constitutionnelles d'arbitre et de garant de l'essentiel, et qu'il laisse, enfin, au Gouvernement conduit par le Premier ministre le soin de déterminer et de conduire la politique de la nation.

Dans ces conditions, il va de soi que la proposition visant à permettre au président de la République de pouvoir prendre la parole devant le Parlement réuni en Congrès ou devant l'une ou l'autre de ses

assemblées - comme cela peut se comprendre dans un régime présidentiel - est contraire à l'esprit de la V^e République, qui consacre le chef de l'État comme arbitre, et non comme chef de la majorité parlementaire.

Pour le reste, la réforme proposée permettrait un certain nombre d'avancées pour le rééquilibrage des institutions à l'égard du Parlement et des citoyens, à l'exception cependant de deux engagements majeurs, abandonnés au final par opportunisme : l'interdiction du cumul des mandats pour les ministres et les parlementaires, et l'introduction d'une dose de proportionnelle, pour une meilleure représentativité des différentes composantes politiques.

Il est également à regretter qu'il soit proposé que le président de la République ne soit plus le président du *Conseil supérieur de la magistrature*, alors qu'il est symboliquement le garant de la justice et des libertés.

On retiendra, parmi les propositions faites, la possibilité de :

- partager l'ordre du jour des assemblées entre le gouvernement et le Parlement ;

- limiter le recours au 49-3 qui permet au gouvernement de faire adopter un texte sans vote du Parlement ;

- renforcer les pouvoirs du Parlement en matière de politique internationale et européenne ;

- limiter à deux le nombre de mandats présidentiels consécutifs ;

- instituer un défenseur des droits des citoyens ;

- instaurer une exception d'inconstitutionnalité en permettant aux justiciables de contester devant le Conseil constitutionnel la conformité des lois à la Constitution ;

- étendre la compétence du *Conseil économique et social* aux questions environnementales dont il pourrait être saisi par voie de pétition ;

- mieux encadrer l'article 16 de la Constitution sur les pleins pouvoirs exceptionnels du président de la République.

Alors que cet avant-projet devrait - après avoir été examiné en conseil des ministres - être débattu à l'Assemblée nationale à partir du 20 mai, pour être finalement présenté aux députés et sénateurs réunis en Congrès à Versailles, probablement le 7 juillet, il est encore temps d'exiger un référendum, portant sur cette importante révision constitutionnelle.

Dans l'hypothèse d'un vote du Congrès, la responsabilité des socialistes sera déterminante. La majorité des 3/5^e des suffrages exprimés étant requise pour l'adoption de la réforme, il leur appartiendra de ne pas se faire complice de l'abandon de l'interdiction du cumul des mandats et de l'introduction d'une dose de proportionnelle, de tenir l'engagement de François Hollande de refuser la possibilité pour le président de la République de prendre la parole dans l'enceinte du Parlement, tout en défendant au mieux, les droits du Parlement et ceux des citoyens.

Denis CRIBIER

Le vieil Israël

Israël ne joue plus son rôle dans le monde ni dans la région ni peut-être pour les Juifs.

Israël fête ses soixante ans d'indépendance. Il avait fallu à peu près autant de temps pour que le sionisme atteigne son objectif : procurer un lieu sûr aux Juifs victimes de l'antisémitisme. En 1948, l'idée de la création d'un État juif allait de pair avec celle d'un État arabe sur la base de la partition de la Palestine. Soixante ans plus tard, on veut croire que l'État palestinien est pour demain.

Or on est plus proche aujourd'hui du contraire : les Juifs se sentent désormais moins en sécurité en Israël qu'en France ou en Allemagne ; les Arabes palestiniens n'ont jamais été aussi loin de se gouverner dans un État qui leur soit propre.

Régis Debray a raison de dénoncer l'hypocrisie qui consiste à croire à un processus de paix et à l'instauration de deux États vivant côte à côte (1). On ne refera jamais le partage de 1947. Mais les Israéliens ont, tour à tour, été convaincus en politique de tout et son contraire : il fallait garder les territoires acquis en 1967, il fallait les rendre mais seulement contre la paix, enfin dernier avatar : il faut s'en retirer unilatéralement. Comment peut-on à ce point se contredire ? Les Palestiniens ont encore plus erré dans leurs stratégies : l'Intifada, l'Autorité palestinienne, même le Hamas aujourd'hui, tout a échoué.

Le constat est accablant et on n'en sort pas malheureusement avec l'idée de *cultiver son jardin*. Car, en quelque sorte, l'idée juive manque au monde. Nous savons ce que veut dire la prétention inouïe à vivre sans Juifs. Nous sommes orphelins

de tous les Juifs qui ont péri et de leur descendance absente. Loin qu'il y ait un trop-plein, le monde, l'Europe au premier chef, dépérit du vide ainsi créé. Israël, c'était l'espoir, aurait dû y suppléer. Cela fut vrai, grosso modo, dans les vingt premières années. 1967 fut un apogée car il fut le début du déclin.

Verrait-on encore aujourd'hui les jeunes et moins jeunes, Juifs et non-Juifs, affluer en masse vers Israël comme pendant la guerre des Six Jours ? Aujourd'hui on ne voit pas se dessiner de tel mouvement, en dépit de toutes les menaces qui entourent la nation israélienne, du Hamas au Hezbollah et surtout celles d'Ahmadinejad. Les tenants pro-sionistes de la *Quatrième Guerre mondiale* n'ont pas réussi à mobiliser au-delà du cercle droitier néo-conservateur. Au contraire, le mouvement est au reflux. Non que les Israéliens imaginent être vitrifiés demain par la bombe iranienne, mais c'est la crise de confiance face à la menace qui en décourage beaucoup. Les Palestiniens aussi cherchent à quitter le pays pour un avenir meilleur ailleurs.

Israël ne saurait rebondir sans faire des choix stratégiques. Celui qui consiste à dire : nous serons plus forts si nous nous replions sur un État juif *stricto sensu* ne trompe personne. L'État juif au Proche-Orient est fondé à son origine sur la domination et ne se conçoit que comme cela. Il est dominateur ou il n'est plus. Ceux qui veulent conserver un État juif sont condamnés à dominer la région. Il n'y a pas de banalisation car elle signifierait orientalisation. Il faut donc tuer

l'idée d'un État palestinien qui suscite aujourd'hui encore trop d'attentes et donc de frustrations. Or il faut le faire sans arrogance, tranquillement, en réintégrant par exemple l'économie de Cisjordanie dans l'économie israélienne ou au contraire jordanienne, en assurant la bonne marche des services publics, etc.

La Communauté internationale doit également cesser de se bercer d'illusions. Elle doit arrêter de ressasser les mêmes sornettes qu'il y a soixante ans. Les Juifs ne doivent pas non plus retourner à l'affaire Dreyfus ou, comme l'écrit Avraham Burg, ressusciter Hitler pour l'éliminer à répétition (2). Au cœur, dans la communauté comme dans le monde juif, l'angoisse existentielle. Il faut impérativement la surmonter. C'est la seule chance de créer demain un équilibre au Moyen-Orient. L'angoisse est mère des insécurités et donc des courses aux armements, au suréquipement, aux provocations, à l'aventure. Le juste doit en l'occurrence céder au fort, mais comme le disait Pascal, à nous de faire dans ces conditions que le fort soit juste. Il faut redonner à Israël son attractivité, pas nécessairement pour une *aliyah* définitive, mais pour des allers-retours ou des temps partiels avec le monde entier : Israël, patrimoine mondial, et peut-être un jour, selon le rêve de Debray qui reprend celui de Louis Massignon, siège des Nations unies, pour peu que l'ONU acquière d'ici là une *spiritualité*.

Yves LA MARCK

(1) Régis Debray - « *Un candide en Terre Sainte* », Gallimard, prix franco : 24 €

(2) Avraham Burg - « *Vaincre Hitler* », Fayard, prix franco : 23 €.

[Achat immédiat](#)

[Achat immédiat](#)

BRÈVES

♦ **ITALIE** – Le fils de l'actuel prétendant au trône, le prince Emmanuel-Philibert de Savoie, âgé de 35 ans, qui brigait, aux dernières élections, l'un des six sièges ouverts au vote des Italiens résidant à l'étranger a subi un échec cuisant. Il n'a recueilli que 4 457 voix soit 0,44 % des suffrages. Au vu de ces résultats le prince a déclaré : « *Je ne peux certainement pas dire être satisfait du pourcentage obtenu, cependant je suis heureux d'avoir pu porter un message nouveau et constructif à beaucoup de mes concitoyens résidant à l'étranger.* » Il a également fait remarquer : « *J'ai eu peu de temps à ma disposition et n'ai pu rencontrer seulement qu'un millier d'électeurs, essentiellement en Suisse et en Belgique (...) et dans les villes que j'ai visitées le pourcentage de Valeurs et Avenir [le mouvement qu'il a créé] dépasse 4 %.* » Il a conclu : « *Je suis prêt à continuer sur ce chemin et mes électeurs pourront compter sur moi, même en dehors du Parlement. Maintenant nous devons apprêter une nouvelle stratégie en vue des prochaines élections. Nous le ferons toujours sous le signe des Valeurs et des Traditions qui sont à la base de notre message politique.* »

♦ **NÉPAL** – La large - et inattendue - victoire des maoïstes aux élections (ils remportent près de 40 % des sièges au Parlement) laissent mal augurer de l'avenir de la monarchie puisque son abolition était la première revendication des actuels vainqueurs. Après l'annonce de cette victoire, le roi Gyanendra a envoyé un message de félicitations à Prachenda, le chef des maoïstes. Ce dernier s'est déclaré prêt à rencontrer le roi et voudrait le convaincre d'abdiquer volontairement. « *Le roi ne doit pas être chassé du trône de manière humiliante* ». « *Même après son départ du trône, il devrait pouvoir continuer à gérer ses affaires et poursuivre d'autres activités, y compris un engagement politique dans l'avenir s'il le désire* » a-t-il ajouté.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** – Le projet de loi sur l'égalité qui doit être rédigée avant la fin de l'année, réunira les lois existantes sur la discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la race, le handicap, l'orientation sexuelle et la religion. Selon l'avocat général Vera Baird qui participe à la rédaction du projet, cette loi changera également les règles de succession au trône. La loi actuelle qui oblige la fille d'un monarque à s'effacer pour faire place à un plus jeune frère dans la succession de la couronne pourrait être abolie. « *L'interdiction pour l'héritier du trône d'épouser un catholique devrait être aussi abolie parce qu'elle est discriminatoire* » a-t-elle également précisé. Le changement de la loi ne toucherait pas à l'ordre de succession actuel et ne pourrait commencer à s'appliquer qu'aux futurs enfants du prince William actuel numéro deux de la lignée.

Le mythe du père Monnet

Gâce à sa connaissance directe du fonctionnement de l'Union européenne, Marc Joly avait publié en 2002 une analyse critique du système européiste (*Le Souverainisme*) qui nous avait vivement intéressés. Tout en préparant une thèse de doctorat sur la réception de l'œuvre de Norbert Elias, il a récemment consacré un ouvrage à Jean Monnet (1), *prophète fabriqué après coup pour légitimer le caractère antidémocratique de l'Europe des traités*.

Le déni de démocratie qui a permis l'adoption du traité de Lisbonne n'est pas un acte isolé, qui serait le produit de circonstances particulières.

Il faut s'attendre à d'autres attentats contre la démocratie car l'histoire de la *construction européenne*, avant même la signature du traité de Rome en 1957, est l'histoire de la mise en place d'un système de pouvoirs qui ne doit rien à la souveraineté populaire.

Marc Joly nous permet de comprendre cette logique, qui inspire le projet oligarchique malgré sa mise en échec par référendum en 2005. Quant à l'Europe des traités, la question fondamentale est celle de la légitimité. Elle est souvent formulée de manière confuse, en termes de *souveraineté* ou de *volonté*, mais c'est Olivier Duhamel qui l'exprime à peu près clairement lorsqu'il affirme que « *la légitimité de notre Europe est double en ceci qu'elle repose d'une part sur une légitimité des États-membres, de l'autre sur une légitimité propre à l'Union* ».

Obscure clarté ! Nous savons fort bien comment s'affirme la légitimité des États nationaux - alors que la *légitimité propre à l'Union* a toujours été et demeure hautement problématique.

Pour faire coexister cette *double légitimité* et les deux pouvoirs souverains qu'implique la formule il faut faire un choix initial :

si l'on affirme que la légitimité européenne procède des légitimités nationales, les organisations européennes ne disposent que de pouvoirs délégués en vue d'une coopération inter-nationale qui est décidée en commun par les États réunis dans une confédération. On en vient alors à constater qu'il ne peut y avoir de légitimité européenne mais seulement des légitimités démocratiques nationales fondatrices de pouvoirs souverains. Cette vision confédérale de l'Europe - la nôtre - est rejetée avec mépris par les européistes qui entendent quant à eux dépasser les nations.

Dès lors, ils sont obligés de se livrer à des montages idéologiques et juridiques fragiles pour justifier le *pouvoir Europe*. Cette fragilité tient au fait que les théoriciens de la double légitimité se placent dans un paradoxe bien mis en évidence par Marc Joly : le projet d'intégration européenne se confond avec l'affirmation de la démocratie (nous l'exigeons de chaque État candidat à l'adhésion, notamment la Turquie) alors que les institutions de l'Union sont *élitaires* - oligarchiques. En d'autres mots, « *il n'y aurait pas d'Europe possible sans les démocraties,*

mais il n'y a pas de démocratie possible pour l'Europe ».

Pour échapper au piège de la double légitimité, les européistes nous livrent deux évocations :

- l'une est mystique : on invoque un *Autre Modèle* inédit, une Troisième Voie encore inexplorée mais qui est défrichée par les Pères Pèlerins de l'Europe qui se fait ;

- l'autre est mythologique : en toute conscience, les européistes ont construit un mythe fondateur, précisément le mythe de Jean Monnet *père de l'Europe* qui est analysé par Marc Joly.

Nous ne sommes pas ici dans la polémique mais dans la sociologie qui distingue trois caractères généraux du mythe :

1) « *Un mythe est un récit des fondations* » et Jean Monnet est bel et bien vénéré comme père fondateur - nous verrons de quoi ;

2) « *Un mythe est aussi une représentation collective mettant en scène le caractère exceptionnel d'un grand homme ou d'une divinité* ». Jean Monnet est ce *grand homme* ;

3) « *Enfin, tout mythe consiste en un ensemble de discours, de formules, de rites qui permettent de créer ou de donner l'illusion d'une continuité* ». De fait, on ne cesse d'invoquer la *méthode Monnet* qui inspirerait les traités successifs et l'*esprit Monnet* qui flotterait sur Bruxelles, Strasbourg et Francfort.

Articles, livres et films décrivent en effet Jean Monnet comme l'homme qui incarne l'idée européenne, l'inventeur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), l'inspirateur du Marché commun, le père de la Communauté Économique européenne (CEE)

comme s'il y avait continuité dans la genèse de la grande idée monnettiste : l'Europe politique, le fédéralisme dépassant l'Europe des nations prophétiquement annoncé par le grand négociateur, génial artisan de la réconciliation franco-allemande. C'est ainsi que Jean Monnet se met en scène et se statue dans ses *Mémoires* - référence première des autres Pères Pèlerins (Jacques Delors) et des thuriféraires influents : Jean Boissonnat et René Rémond notamment. Le mythe Jean Monnet est de facture démo-chrétienne...

Or Marc Joly démontre que le récit des exploits du héros fondateur est factice :

La CECA ? Jean Monnet participa aux négociations préparatoires et présida sa Haute Autorité, mais « la première communauté européenne fut signée au terme d'un marchandage diplomatique classique entre l'Allemagne et les États-Unis, non grâce à la mise en œuvre d'une méthode d'intégration par essence civilisatrice [la **méthode Monnet**] jetant les bases de l'Europe unie autour de la réconciliation franco-allemande ».

Le Marché commun ? Jean Monnet y fut hostile. Négociateur et signataire pour la France des traités de Rome, Christian Pineau note dans ses *Mémoires* ce que Jean Monnet lui avait dit : « Vous devriez vous cantonner à l'Euratom pour le moment ; si vous entrez dans la négociation sur le Marché commun, vous aboutirez à une impasse ». La véritable méthode Monnet, c'est la constitution de différentes communautés spécifiques sur le modèle de la CECA : communauté de la santé, communauté des transports, de l'énergie nucléaire...

La CEE ? Jean Monnet n'a joué qu'un rôle *accessoire* dans sa genèse car il continuait de privilégier la création de communautés dépassant les intérêts nationaux par le biais de réalisations fonctionnelles - technocratiques.

L'esprit Monnet ? Ce n'est pas un esprit démocratique concevant des institutions d'intention fédéraliste telles que le Parlement européen et le Conseil des ministres européens. Jean Monnet fut d'abord inspiré par le planisme des années trente, par la mystique de la communauté qui se développa sous le régime de Vichy et sans doute par la vision américaine, naïve, d'un conflit mondial provoqué par la rivalité des conglomérats français et allemands de l'acier - d'où l'idée de les placer sous l'égide d'une autorité supranationale qui garantirait la paix en Europe.

Le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe ? Son influence est certaine mais elle doit être relativisée et précisée. La dénomination montre l'in-



■ **Au Luxembourg, le 30 avril 1953, Jean Monnet et les représentants des autres pays membres de la CECA assistent à la fusion du premier lingot d'acier produit depuis la signature du traité.**

fluence du modèle américain qui a conduit Jean Monnet à l'échec : à la différence des États-Unis, l'Europe se définit par les nations historiques qui la composent et leur coopération n'a pas entraîné leur disparition : le Marché commun, la CEE et l'Union européenne sont le résultat de compromis entre des intérêts nationaux. L'Europe monnettiste est une fiction ; l'Europe réelle est gaullienne. Mais Jean Monnet, à défaut d'être un grand inventeur, fut un habile récupérateur de tout ce qui s'était fait sans lui ou contre lui.

En outre, le rôle de Jean Monnet sous la IV^e République est trouble. L'homme est lié à tout un réseau d'amis américains, notamment John Foster Dulles, inspirateur de Jean Monnet en 1950 et John Mac Cloy qui rallia les Allemands au projet de CECA. Preuve parmi d'autres que *l'Europe de Jean Monnet* s'est faite sous la contrainte extérieure - les pressions américaines et la menace soviétique.

En fait, Jean Monnet est influent lorsqu'il est lui-même partie prenante dans le jeu américain. Ce qui est vrai pour la CECA vaut aussi pour l'Euratom : les Américains sont les véritables artisans du projet *Atome for peace* que Louis Armand met en œuvre. Jean Monnet y participe, pour renforcer les capacités énergétiques européennes mais aussi pour empêcher la fabrication de la bombe atomique française. Sur ce point, le *père de l'Europe* ne s'est pas placé angéliquement au-dessus des nations : il a délibérément agit contre son pays. Là encore, double échec : celui de l'Euratom lié aux États-Unis ; celui de la manœuvre antifrançaise puisque le général de Gaulle décide que la France bénéficiera de sa propre puissance nucléaire, civile et militaire.

Dernier point, non le moindre : l'inventeur supposé d'une Europe fonctionnant

selon les règles de l'économie de marché fut Commissaire au Plan : il appliqua la doctrine keynésienne avec un zèle d'autant plus grand qu'il était, avec quelques autres, la proie d'un fantasme technocratique de toute-puissance. Or il est évident que Jean Monnet ne maîtrisait ni les rapports de force internationaux, ni les compromis passés entre les États nationaux.

Voici le mythe déconstruit. Mais le livre de Marc Joly n'a pas été plus porté à la connaissance du grand public que, par exemple, ceux des historiens américains qui expliquent la véritable histoire de la construction européenne sous la IV^e République. De toutes manières, le récit historique sera gommé par le récit mythique qui sert à conforter le pouvoir exercé par les élites européistes. Comme Hubert Védrine, Marc Joly explique que ce pouvoir est de nature despotique : « *le mythe Monnet est en somme le mythe rêvé de toute élite au pouvoir : celui d'un despotisme éclairé évitant la lumière* ».

Mais ce mythe fonctionne pour les seuls oligarques. Les peuples n'y ont pas adhéré. Et ils peuvent d'autant moins y croire qu'ils viennent de vérifier que l'Europe des traités leur était imposée par des dirigeants qui ont toujours cherché à les berner : Guy Mollet et Christian Pineau avaient caché le projet de Marché commun derrière celui de l'Euratom et Jean-Claude Juncker, parmi d'autres, déclarait après le référendum de 2005 que le *traité constitutionnel* ne serait pas renégocié mais qu'il faudrait s'entendre sur une nouvelle explication - sur un nouveau mensonge. Ce qui fut fait.

B. LA RICHARDAIS

📖 (1) Marc Joly - « *Le mythe Jean Monnet* », CNRS Éditions, 2007, prix franco : 17 €. Sauf indications contraires, les citations sont tirées de ce livre. ➡ [Achat immédiat](#)

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 30 avril** – Pas de réunion en raison des vacances de printemps.

● **Mercredi 7 mai** - Normalien, agrégé de philosophie, **Pierre MANNENT** fut l'assistant de Raymond Aron. Membre du comité de rédaction de la revue *Commentaire*, il est directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales. Les ouvrages de Pierre Mennent ont été régulièrement présentés dans les colonnes de *Royaliste* et nous l'avions récemment accueilli pour *La raison des nations*.

Son nouveau livre (cf. l'article de Gérard Leclerc dans *Royaliste* n° 921) nous permet de prolonger la réflexion que nous menons depuis des années avec nombre de philosophes et d'historiens sur une question capitale puisqu'il s'agit d'une « **Enquête sur la démocratie** ». S'il est vrai que notre démocratie est en crise, nous vivons sur un socle de principes démocratiques et libéraux que bien peu en France et en Europe voudraient aujourd'hui abandonner. Par l'analyse des carences, des paradoxes et des risques de la modernité démocratique, est-il possible de conforter et d'améliorer le régime politique auxquels nous sommes attachés ?

Pour recevoir régulièrement le programme des réunions, il vous suffit de nous communiquer votre adresse internet.

Dires et délires du Nul

Cela devait finir comme ça : la pensée unique est en train de dissoudre sa maigre substance dans les vaticinations du Nul – de l'homme qui voulait aller « chercher la croissance avec les dents ».

Mais cet homme-là, savait-il où elle était, la croissance ? Comprendait-il même ce que c'était, la croissance et comment ça pouvait fonctionner ? On en doute car Nicolas Sarkozy confiait volontiers, avant d'être élu, qu'il y avait tant de théories économiques qu'on en avait le cerveau tout emberlificoté. Avec son flair, il a donc choisi une salade composée : quelques feuilles de Keynes pour séduire pendant la campagne électorale – du Keynes basique, à la sauce Guaino – et de gros morceaux d'ultralibéralisme pour les amis et les clients qui comptent.

Cela ne donne certes pas une pensée. Mais l'homme qui proclame sa nullité en économie produit, de temps à autre, des effets de discours à prendre au sérieux car on y trouve énumérés les moyens de maltraiter le pauvre monde. Enseignant et chercheur en économie, Liêm Hoang-Ngoc les présente sous forme de *dix commandements* rassemblés sous un mot qui évoque les années Reagan : *Sarkonomics* (1).

Quelques exemples pour alimenter ceux qui ne sont pas économistes et ceux qui désirent réviser leurs fondamentaux pour toujours mieux confondre l'adversaire :

Premier commandement : *Les travailleurs tu exploiteras*. Cela se camoufle sous la célèbre exhortation à « travailler plus pour gagner plus » sous prétexte que les hausses de salaires à travail

constant sont rendues impossibles par la concurrence internationale. Liêm Hoang-Ngoc réfute cette argutie et montre que le meilleur moyen de contraindre les pays qui accueillent les entreprises délocalisées à réévaluer leurs normes sociales et à développer leur propre marché intérieur c'est « pour les pays européens, d'ériger des barrières douanières communes ».

Troisième commandement : *La précarité tu répandras*. Contrairement à ce que disent les oligarques de droite et de gauche, ce n'est pas la rigidité du marché du travail qui provoque le chômage mais notre faible taux de croissance dû, notamment, aux politiques de l'offre qui ne permettent pas de relancer les investissements.

Sixième commandement : *Les bijoux de famille tu braderas*. Les privatisations n'ont pas tenu les promesses faites par les dirigeants de droite et de gauche depuis 1986. De puissants monopoles se sont constitués, au détriment de la liberté d'informer. Les champions nationaux ont disparus ou sont en passe d'être liquidés. Les champions européens, tels EADS, souffrent de nombreuses contradictions. Les pôles de compétitivité et les zones franches donnent de maigres résultats. La politique industrielle n'est plus qu'un glorieux souvenir : l'Agence pour l'innovation industrielle reçoit une dotation dérisoire : un million d'euros !

Neuvième commandement : *Ton peuple tu ne consulteras pas*. Là, pas la peine de commenter : quant à la signature du traité de Lisbonne, le déni de démocratie est patent et la malfaisance du « nouveau » texte avérée.

Aux calamiteuses prescriptions de la *Sarkonomics*, Liêm Hoang-Ngoc oppose les douze travaux d'Hercule qui permettront de sauver une économie française réinscrite dans une perspective de justice sociale : « Tu augmenteras les salaires / Tu combattras le chômage, et non pas les chômeurs / Tu feras progresser le droit du travail / Tu dénonceras le pacte de stupidité / Tu rachèteras les bijoux de famille / Tu relanceras la politique industrielle /... ».

Ce programme nous convient.

Je dois cependant dire mon désaccord avec les premières pages du livre. Liêm Hoang-Ngoc s'efforce de situer Nicolas Sarkozy dans les traditions politiques nationales, ce qui est louable. Mais il utilise la théorie des « trois droites » formulée jadis par René Rémond et enseignée depuis quarante ans aux étudiants alors que ce schéma brouille les généalogies politiques autant que les esprits. Non, Charles de Gaulle n'est pas de la famille bonapartiste ! Non, Nicolas Sarkozy n'est pas un héritier du gaullisme mais un politicien réactionnaire de la IV^e République, atlantiste et instinctivement hostile au programme du Conseil national de la Résistance !

Sylvie FERNOY

Liêm Hoang-Ngoc, « *Sarkonomics* », Grasset, prix franco : 10 €. 

Dramaturgie des sexes

La bien-pensance commémorative qui fait fureur en ce quarantenaire donne crédit à Mai 68 d'une *révolution sexuelle* qui aurait bouleversé les mœurs en faveur de toutes les libérations possibles. On oublie de dire que le maître en psychanalyse de l'époque, Jacques Lacan, exprimait les plus grandes réserves sur la dite révolution et on se garde bien d'envisager la moindre réflexion critique sur un phénomène qui réclamerait, pourtant, la plus grande attention. Il est vrai que, sur pareil sujet, la messe semble dite et qu'en dehors d'un dernier carré réactionnaire et répressif, il y a une quasi-unanimité pour se féliciter des conquêtes de la décennie 60. Pourtant, Michel Houellebecq aurait pu donner l'alarme – et il l'a d'ailleurs donné, mais on s'esbaudit de sa liberté d'étaler le sexe plutôt que prendre au sérieux ses prophéties apocalyptiques. On préfère de beaucoup soigner la publicité d'un Michel Onfray qui avait le mérite de renouer avec le violent antichristianisme d'un Diderot pour clouer au pilori la religion coupable d'avoir diabolisé le plaisir.

Que l'on ne croie surtout pas que Fabrice Hadjadj est l'anti-Onfray, ce serait par trop réducteur et empêcherait surtout de saisir l'ampleur de la question de la sexualité qu'il aborde avec une richesse poétique, philosophique, théologique qui fait contraste avec la sécheresse de la production actuelle sur le sujet. J'ajouterai qu'il est beaucoup plus drôle en dépit de sa gravité dramaturgique. Et le traitement qu'il fait subir au pauvre Michel provoque l'éclat de rire, ne serait-ce que pour la simple citation : « *Autruï n'est pas un visage – pardon aux levinassiens – mais un ensemble de signaux nerveux actifs dans un appareillage neuronal.* » Mais le rire s'étouffe vite à entrevoir à quelle tristesse se réduit l'hédonisme tant vanté : « *L'hédonisme suppose un calcul permanent afin d'envisager, dans une situation donnée, les plaisirs escomptés, mais aussi les déplaisirs possibles.* » D'où la nécessité d'un *dressage neuronal* (mais oui !). Et alors là on s'aperçoit qu'Huxley était presque en dessous des comptes dans ses prédictions et on se dit qu'il y a quelque chose de pourri au prétendu vert paradis d'Éros. On commence à se demander s'il n'y aurait pas une autre approche de ce corps et de ses sensations, qui nous évite de nous en dégoûter trop vite. Fabrice Hadjadj nous propose sa réponse à lui : « *Ce qui me plaît dans le nom du corps, je m'en aperçois soudain, c'est son unité vibrante, sa présence indécomposable, enfin – osons le dire – l'âme qu'il transpire par tout son être. Tel est le prestige de son nom comme du nom de chair, il recèle beaucoup d'esprit.* »

par Gérard Leclerc



Autre choix philosophique ? Sans doute, mais surtout attention extrême à l'objet, la *chair*, précision phénoménologique à propos de ce que Jean-Luc Marion appelle le phénomène érotique. Que l'on ne pense surtout pas que le refus du matérialisme neuronal débouche sur un spiritualisme éthéré ou un moralisme corseté. C'est tout le contraire ! On s'aperçoit qu'il y a beaucoup plus de jansénisme chez les prétendus libérateurs que chez le philosophe qui respire dans la Bible, les Pères et saint Thomas ! Mais voilà, là dessus l'ignorance est invincible. Beaucoup sont encore à professer que la *faute originelle* viendrait de l'union des sexes et que le christianisme est depuis toujours ennemi de la Chair ! Or, c'est le contraire qui est vrai : « *Plutôt que goûter du fruit de connaître sa femme, Adam mangea du fruit de la connaissance, cette gnose qui refuse l'incarnation.* » On pourrait dire que tout cet essai de Fabrice Hadjadj développe la symphonie de la Chair sous le regard d'un Dieu qui a lui-même voulu que son Fils se fasse chair. Dans sa finale qui a pour moi comme l'éclat d'une cantate de Bach, il rappelle de façon saisissante le réalisme du *Te Deum*, cet hymne d'action de grâce qui affirme : « *Tu n'as pas craint l'utérus d'une vierge pour libérer l'humanité captive.* »

Cela me rappelle une longue conversation avec Michel Foucault qui s'indignait de l'erreur radicale commise à propos d'un christianisme qui aurait répudié la *Chair* alors qu'il n'a cessé de l'exalter. Je retrouve même dans le livre toute l'argumentation que l'auteur de la *Volonté de Savoir* avait développé cet après-midi lointain sur la résurrection des corps et le problème longuement discuté par saint Augustin de la pilosité des corps glorieux... Ajoutons que Fabrice Hadjadj est aussi sensible au dialogue avec les modernes qu'il a tous lus, de Georges Bataille à Judith Butler. Et la théoricienne des *genders* n'est pas la seule contemporaine avec qui il échange passionnément. Jacques Henric et Catherine Millet, la très sulfureuse, ont droit aussi à son intérêt bienveillant et exigeant. Car il n'y a aucune démagogie dans cette volonté de prendre au sérieux l'interlocuteur a priori le plus éloigné.

Car le chrétien ne peut méconnaître la chute et donc le tragique du sexe. De l'innocence édenique, celle qui selon saint Thomas (d'accord avec saint Augustin) créait plus de plaisir sensible on est passé aux contradictions du désir. La nudité de nos premiers parents leur révélait une réalité aussi divine que celle offerte par une simple icône. Mais à présent « *nous sommes vieux* », confrontés à cette île de la désillusion qu'était Cythère pour Baudelaire. Pourtant le mariage sacramentel confère à l'amour humain une force existentielle qui permet notamment de sauver la naissance, l'inattendu de chaque *naissance* qui est le véritable révélateur de la profondeur des sexes. C'est dire que cette réflexion englobe la condition humaine tout entière, sans oublier la politique que le royaliste Hadjadj n'omet certes pas, en rappelant que la monarchie a un rapport direct à la sexualité.

■ Fabrice Hadjadj - « *La profondeur des sexes – Pour une mystique de la chair* », Éd. du Seuil, coll. Les dieux et les hommes, prix franco : 20 €.

Achat immédiat

27^e Congrès de la Nouvelle Action royaliste

Nous publions ici les textes qui ont été adoptés lors du 27^e Congrès de la NAR qui s'est tenu à Paris les 12 et 13 avril dernier. Ces textes sont également disponibles sur notre site internet www.narinfo.fr.st

Déclaration de politique générale

La France commence à subir les effets catastrophiques de la crise financière qui frappe les États-Unis. Cette crise, la plus grave depuis celle de 1929, est d'autant plus redoutable pour notre économie que les industries nationales sont durement frappées par la baisse du dollar et par la hausse consécutive de l'euro génératrice de nouvelles délocalisations. Déjà durement affectées par l'ultra-libéralisme, les classes moyennes et populaires sont exposées à subir de nouveaux chocs violents.

La menace apparue pendant l'été 2007 impliquait une réaction immédiate du gouvernement français. Une nouvelle stratégie économique et monétaire aurait dû être définie et proposée aux partenaires européens de la France afin de protéger les banques et les entreprises par tous les moyens.

Cette réaction n'a pas eu lieu. Le gouvernement et la majorité, subjugués par Nicolas Sarkozy, ont imposé avec la complicité d'une partie de la gauche la ratification du traité de Lisbonne qui reprend les dispositions essentielles du « traité

constitutionnel » rejeté par le peuple français. Par ce déni de démocratie, les dirigeants du pays ont entériné des principes économiques, financiers et monétaires fallacieux au moment même où leur malversation devenait à tous égards évidente.

L'activisme affiché par Nicolas Sarkozy, l'indépendance de son comportement personnel et la campagne pour les élections locales ont trop longtemps masqué l'irresponsabilité flagrante du pouvoir exécutif et des chefs de la majorité parlementaire. Désormais avérée, cette irresponsabilité ne cesse de s'aggraver.

Alors que la crise financière commence à frapper les principales nations de l'Union européenne, une équipe en sursis, paralysée par les rivalités et toujours soumise aux foudres élyséennes, utilise les forces qui lui restent pour désorganiser l'administration française par d'aveugles réductions d'effectifs, continuer à détruire la protection sociale et maintenir la contrainte salariale. Conçue dans l'obsession des économies budgétaires, menée pour satisfaire le

Medef et les *hautes classes*, cette « rigueur » inavouée ne fera qu'amplifier les ravages de la crise internationale.

Moins d'un an après sa victoire, il est clair que Nicolas Sarkozy n'a pas tenu ses promesses - qu'il s'agisse de la lutte contre les délocalisations, de la hausse du pouvoir d'achat ou de la réorientation des missions de la Banque centrale européenne.

Seules l'inexistence de l'opposition de gauche, la mollesse des syndicats et l'autocensure des principaux médias permettent à un pouvoir exécutif délégitimé par le viol continu de la Constitution (rôle du Président, pouvoirs du Premier ministre, fonction du gouvernement, droits du Parlement) de sauver quelques apparences - mais de manière chaque jour moins convaincante.

L'effondrement politique et moral de la classe dirigeante s'accompagne d'un alignement inconditionnel sur les États-Unis, quant à la lutte qu'ils prétendent mener au nom d'un « Occident » mythique contre un camp islamiste abusivement présenté comme un bloc. La « politique de l'immigration »,

menée dans le mépris de l'intérêt national et des personnes, s'inscrit désormais clairement dans une vision racialisante. La reconnaissance de l'indépendance du Kosovo au mépris du droit international, l'envoi de troupes supplémentaires en Afghanistan sans aucune discussion préalable sur les enjeux de la guerre et sur les conditions politiques du retour à la paix, soulignent cette inféodation consacrée par la volonté de réintégration complète dans l'Otan.

En conséquence la Nouvelle Action royaliste se prononce :

- ♦ Pour la protection des économies européennes, le contrôle de la circulation des capitaux, la nationalisation du crédit et une politique monétaire déterminée par les impératifs industriels et commerciaux ;

- ♦ Pour la redéfinition de la politique française dans les Balkans, pour le soutien à la Russie face au projet américain d'installation d'un « bouclier antimissile » en Europe, pour le lancement d'une campagne d'opposition au retour dans l'Otan ;

- ♦ Pour la protection des journalistes contre toutes les formes de pressions économiques, politiques et judiciaires par la reconnaissance de contre-pouvoirs ;

- ♦ Pour le retour à la lettre et à l'esprit de la V^e République, dans le combat contre le délire autocratique.

Liberté des journalistes et indépendance de la presse

La liberté d'expression et d'information fait partie des libertés fondamentales. L'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 définit la liberté de la presse. La loi du 29 juillet 1881 est censée garantir cette dernière. Dans son programme, le Conseil National de la Résistance déclarait : « dans une démocratie, les citoyens ont droit à une information juste, pluraliste, indépendante de l'État, protégée des concentrations excessives et des puissances d'argent ».

Les Ordonnances de 1944 ont permis le maintien d'un grand nombre de titres indépendants. Mais, par la suite, on a assisté à une concentration progressive et sans précédent de la presse quotidienne, qu'elle soit nationale ou régionale. Qu'ils soient privés (TF1...) ou publics (France 2, France 3...), les grands médias audiovisuels diffusent une information « formatée », quand ils ne contreviennent pas aux règles élémentaires d'impartialité, comme ce fut notamment le cas lors du référendum sur le traité « constitutionnel » européen. Dans la logique d'une économie ultra-libérale, l'information est devenue une « marchandise » comme une autre. La collusion entre les grands intérêts financiers et les médias est aujourd'hui plus évidente que jamais. Les grands groupes ont, par nature, affaire avec l'État. Nombre de leurs dirigeants, qui contrôlent les grands médias, sont des proches de l'actuel président. Au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy, on a vu un mélange des genres inquiétant : journalistes nommées « conseillères » auprès du Premier ministre, directeur de campagne adjoint nommé à TF1...

La Nouvelle Action royaliste dénonce la mainmise du pouvoir politique et de

grands intérêts privés sur les moyens d'information. Elle considère qu'il s'agit d'une atteinte à la démocratie. Pour garantir la liberté de la presse (écrite, audiovisuelle, multimédia) et l'expression de la pluralité des opinions, elle propose :

- ♦ de revoir le mode de désignation du CSA afin de garantir son impartialité et de créer une instance comparable pour la presse écrite.
- ♦ de respecter l'indépendance des partenaires de l'espace francophone engagés dans la chaîne de télévision internationale TV5.
- ♦ de renforcer la protection des journalistes contre toutes les formes de pression par la reconnaissance de contre-pouvoirs :
 - en rendant obligatoire la constitution de Sociétés de journalistes (SDJ) dans les grands groupes de presse ;
 - en accordant à ces SDJ un droit de veto sur la nomination du directeur de la rédaction ;
 - en intégrant dans leur convention collective les principes relatifs aux droits et devoirs des journalistes notamment la protection des sources ;
 - en limitant le recours trop systématique aux pigistes soumis à une grande précarité.
- ♦ de créer entre les journaux un fonds de compensation pour subventionner les organes de presse qui n'ont pas - ou peu - de recettes publicitaires.
- ♦ d'assurer des tarifs postaux plus favorables qu'aujourd'hui aux journaux (notamment dans la perspective, évidemment défavorable, de la libéralisation des marchés postaux européens, au 1^{er} janvier 2010).

La politique de défense nationale

Après l'effondrement de l'Union soviétique, la guerre du Golfe sembla consacrer la domination complète des États-Unis. Les opérations aériennes de l'Otan contre la Yougoslavie, en 1999, renforcèrent cette illusion d'invincibilité.

La défaite politique et militaire de la coalition en Irak après l'invasion réussie de 2003 et l'échec manifeste des troupes de l'Otan en Afghanistan font apparaître une transformation de la guerre qui doit conduire à une réorientation stratégique. Ces guerres se déroulent sur des territoires fragmentés ; elles mettent aux prises des soldats de métier et des « combattants militants » plus ou moins reliés à des centres transnationaux (Al-Qaïda) ou à des organisations régionales (Hezbollah) agissant jusqu'au sacrifice suprême par conviction politique ou religieuse. Ces derniers disposent, à la différence des guérilleros traditionnels, de technologies courantes (ordinateurs pour le guidage des missiles) qu'ils utilisent contre les équipements classiques et les cibles urbaines.

Le gouvernement ne saurait négliger l'ensemble de ces données s'il souhaite que l'armée continue de protéger le territoire national et que la diplomatie française assure à la France un rôle majeur dans les relations internationales.

Quant à ce double enjeu, la Nouvelle Action royaliste dénonce l'engagement croissant de la France en Afghanistan et la désignation de l'Iran comme ennemi principal – dans la ligne de la stratégie étatsunienne. Elle récuse le projet de réintégration complète dans l'Otan, qui aboutira à une soumission militaire et politique aux États-Unis ; elle continue de militer pour un retrait total de l'Otan, devenu l'un des instruments de la « guerre des civilisations » ; elle maintient son souhait d'un retrait des troupes américaines du continent européen et d'une organisation européenne de coopération militaire incluant la Russie.

La Nouvelle Action royaliste préconise le maintien et la modernisation de nos armes nucléaires et de leurs vecteurs afin que la dissuasion soit exercée à l'égard de tout adversaire qui tenterait de mettre en péril les intérêts vitaux de la nation. Quant à cet objectif, les consi-

dérations financières sont secondaires.

La Nouvelle Action royaliste souhaite que les forces armées soient mieux préparées à faire face aux nouveaux types de conflits sans pour autant négliger le risque d'affrontements classiques. C'est pourquoi elle propose :

- ♦ Le renforcement des équipements lourds dans les trois armes : développement et modernisation de la flotte, de l'aviation, des blindés, de l'artillerie lourde. Une grande partie des équipements (véhicules, systèmes informatiques) peut être fabriquée dans l'industrie privée mais la nationalisation complète des industries de l'armement reste indispensable pour des raisons de sécurité et de rationalité économique et financière.
- ♦ Le maintien du haut niveau atteint par notre système de renseignement avec adjonction croissante des nouvelles technologies (observation par satellite et traitement des données) et renforcement des capacités informatiques de nos services, aujourd'hui insuffisantes.
- ♦ Un entraînement des troupes bien adapté aux nouvelles formes du combat en milieu urbain. Les populations civiles sont un enjeu décisif de guerres où le renseignement local et la propagande jouent un rôle considérable. D'où la nécessité d'un programme de formation en sciences politiques pour l'ensemble des personnels de la Défense nationale et pour les officiers des armées alliées.

Les responsables politiques français, qui adhèrent par conformisme à une vision pacifiste et moralisante de conflits envisagés selon l'idéologie humanitaire, doivent quant à eux se persuader que la guerre est redevenue l'une des dimensions de l'action politique : par delà toutes les considérations technologiques, au-delà des objectifs économiques, la guerre a de nouveau pour enjeu la construction, la reconstruction ou la défense des États – ce qui suppose à chaque fois une large adhésion populaire.

Dans la paix comme dans la guerre, le principe de légitimité est fondamental et, sous diverses modalités, demeure décisif pour chaque nation.

Les atouts de la France

Préparons-nous à recevoir une bonne nouvelle : le « retour de l'État » devrait être bientôt annoncé par voie d'éditoriaux inspirés dans les quotidiens et magazines qui diffusent le prêt-à-penser.

Déjà depuis l'automne, des sommités – genre Nicolas Baverz – et des journaux au-dessus de tout soupçon (*Le Figaro*) expriment l'attente impatiente et parfois angoissée d'une intervention des États pour empêcher le déchaînement des catastrophes bancaires, monétaires, alimentaires... C'est un bon réflexe mais nous savons bien qu'il n'y a pas de « retour » de l'État pour cette bonne raison qu'il n'était pas « parti ». Ni aux États-Unis. Ni en Chine. Et nous le voyons naître et s'affirmer en Russie. Ces États ne sont pas identiques au modèle européen de démocratie parlementaire stabilisée et symbolisée par un pouvoir arbitral – souvent *respublicain*-royal ou monarchique-*respublicain*. Mais le débat des prochains mois portera moins sur le mode de gouvernement, démocratique ou non, que sur la forme étatique en tant que telle.

L'État, sommairement défini comme puissance administrative légalement autorisée à organiser la nation, a été négligé et dénigré par les tenants de l'idéologie dominante depuis un bon quart de siècle. Ce rejet n'a pas empêché la puissance publique d'opérer, malgré le démantèlement engagé à partir de 1986. Évoquer le « retour » de l'État, c'est mépriser la formidable capacité de résistance de cette construction multiséculaire et des fonctionnaires qui ne se cantonnent pas dans la défense de leur corps et de leur statut.

Comme l'État est toujours l'État d'une nation, certains seront tentés de célébrer le « retour de l'État-nation ». Je n'apprécie guère ce concept qui peut laisser croire que l'État résorbe la nation. Il faut maintenir le jeu dialectique entre l'État, au sens administratif du terme, la nation, dans sa continuité juridico-historique et le pouvoir politique démocratiquement désigné.



Cela permet d'articuler les trois modalités de la souveraineté – populaire, nationale, étatique – et de mieux comprendre tout ce que la Constitution gaullienne comportait de positif, pour la théorie comme dans la pratique.

Cela permet aussi de saisir, hors de l'héritage étatique, les prodigieuses richesses de la France nation par rapport à d'autres nations plus récentes ou terriblement bousculées par l'Histoire.

Cela permet enfin de reconnaître les formidables capacités du peuple français et cette volonté de vivre et de bien vivre qui le rend capable d'échapper aux pesanteurs historiques et de surmonter les épreuves du moment.

Méditée ou spontanée, cette résistance aux malheurs s'achève souvent dans une révolution – je pense aux révolutions réussies du XX^e siècle français, celle de 1944-1946 et celle de 1958-1962.

Nous sommes depuis 1995 dans l'attente d'une nouvelle révolution, économique et sociale. Elle ne sera pas trop difficile à réussir grâce à nos atouts : une révolution politique déjà accomplie ; une Constitution certes maltraitée mais qu'on peut très vite rétablir ; des fonctionnaires qui seront, comme naguère, les relais efficaces de la renaissance à tous les niveaux et dans tous les domaines ; des capacités intellectuelles et des richesses matérielles que la plupart des pays étrangers nous envient.

Nous savons que tout est bloqué parce que, dans les milieux dirigeants, personne ne souhaite se faire l'agent de cette révolution. Il y a là une énigme. Les dirigeants de gauche – même lorsqu'ils disent que la France est en situation prérévolutionnaire – ont renoncé à mobiliser les classes moyennes et populaires ainsi que les intellectuels – généralement non médiatiques – qui ont déjà tracé le programme de la révolution espérée. Les dirigeants sensés de la droite s'en tiennent à la vulgate ultralibérale et consentent, résignés, aux destructions qu'elle engendre. Les insensés qui sont aux commandes depuis mai dernier lancent contre les droits sociaux des attaques d'une violence inouïe (la carte Famille nombreuse) mais si mal préparées qu'elles sont suivies de retraits piteux. Pour les oligarques, cette guerre de classe est suicidaire mais le peuple français en subira les effets tant que personne n'aura le courage, le simple courage, de prendre en mains nos atouts et de relever le défi.

Bertrand RENOUVIN